

Une équipe pluridisciplinaire par antenne

- Chef de Service
- Médecin spécialiste
- Psychologue(s)
- Orthophoniste
- Psychomotricien(ne)s
- Éducatrices et éducateurs spécialisé(e)s
- Éducatrice de Jeunes Enfants
- Assistant(e) de service Social
- Secrétaire d'Antenne



Inscriptions & contact

Antenne d'Ancenis

655, Bd Pierre et Marie Curie
44150 Ancenis
02 40 09 15 23

Inscription : 06 52 11 10 45

Antenne de Vallet

9, rue de l'industrie
Z.A. les Dorices
44330 Vallet
02 72 34 21 23

Inscription : 06 52 11 10 45

Antenne de Beaupréau

Ilot de l'Evre n°3
2, rue des Arts et Métiers
49600 Beaupréau en Mauges
02 44 09 80 11

Inscription : 02 44 09 20 11

Antenne de Saint Georges sur Loire

3 rue Adrien Meslier
49170 St Georges sur Loire
02 53 57 10 20

Inscription : 06 07 43 40 73

Antenne d'Angers

19, rue de la Gagnerie
49100 Angers
02 41 25 03 18

Inscription : 06 07 43 40 73

ARPEP Pays de la Loire
45 bd de la Romanerie 49124 Saint Barthélémy d'Anjou
02 41 25 31 55 - www.arpep-pdl.fr - contact@arpep-pdl.fr

SESSAD

VENTS D'OUEST

SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS À DOMICILE



AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE



Établissement géré par l'ARPEP Pays de la Loire

Public

Enfants et Jeunes de la Naissance à 20 ans avec une notification de la MDPH44 ou de la MDA49 pour un accompagnement par un SESSAD.

En situation de Handicap, porteurs de :

- ✓ Troubles du Fonctionnement Intellectuel (TDI) ;
- ✓ Troubles du Comportement (TC) ;
- ✓ Troubles du Spectre Autistique (TSA).

Missions

- ✓ Être à l'écoute des enfants et des jeunes en prenant en compte leurs demandes ;
- ✓ Soutenir l'inclusion sociale, scolaire puis professionnelle en mettant en place des actions de sensibilisation au handicap et de prévention de l'exclusion ;
- ✓ Soutenir le développement du jeune par des accompagnements éducatifs et thérapeutiques ;
- ✓ Soutenir les parents dans leur quotidien et les aider pour les décisions concernant les grandes étapes d'orientation de leur enfant ;
- ✓ Soutenir l'accès aux dispositifs médico-sociaux et de droits commun (scolaire, formation, loisirs, etc...)

Interventions

- ✓ Séances éducatives et thérapeutiques avec l'enfant et le jeune ;
- ✓ Soutien auprès des représentants légaux et aide à la prise de décision pour leur enfant ;
- ✓ Collaboration régulière avec les enseignants, les AESH, les personnels périscolaires, les formateurs ou les employeurs selon l'âge du jeune ;
- ✓ Travail en équipe pluridisciplinaire autour du jeune et ajustement régulier du projet d'accompagnement ;
- ✓ Collaboration à la mise en place des dossiers administratifs pour l'accès aux droits.



Les séances ont lieu dans le cadre de vie habituel de l'enfant (domicile, école, centre de loisirs..) ou dans les locaux du SESSAD, selon les besoins du jeune.